

FranceAgriMer

> Les synthèses de FranceAgriMer

mai 2014 • numéro

17

GRANDES CULTURES



**LES PRIX PAYÉS AUX
PRODUCTEURS**
**Résultats de l'enquête
trimestrielle pour
le 2^e trimestre de la
campagne 2013/14**



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr
www.agriculture.gouv.fr



Le calcul des prix payés aux producteurs présentés dans ce document résulte d'une moyenne pondérée des prix d'achat des organismes stockeurs par les volumes collectés dans chaque région. Ces prix d'achat sont issus de la comptabilité des organismes stockeurs et sont actualisés et consolidés chaque trimestre, intégrant donc les compléments de prix apportés en cours de campagne, afin d'obtenir au dernier trimestre un prix moyen de campagne complet. Ils se distinguent ainsi des prix payés aux producteurs présentés dans la note de conjoncture mensuelle « Enquête prix payés aux producteurs », qui donnent une situation des prix pratiqués au 15 du mois.

Évolution des prix d'achat

En €/t	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14		Variation	Variation
	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	30/09/2013	31/12/2013	trimestrielle	annuelle
Blé tendre	151	105	156	171	206	153	164	7 %	- 20 %
Blé dur	238	170	165	254	228	181	193	7 %	- 16 %
Orges	157	93	128	169	192	144	155	8 %	- 19 %
Maïs	94	92	148	152	184	203	125	- 39 %	- 32 %
Seigle	137	94	128	157	183	136	138	1 %	- 24 %
Avoine	140	77	106	159	195	123	126	3 %	- 35 %
Triticale	136	84	137	150	182	133	137	3 %	- 25 %
Sorgho	84	84	143	148	185	182	129	- 29 %	- 30 %
Colza	347	236	324	399	457	325	347	7 %	- 24 %
Tournesol	286	209	352	382	457	299	306	2 %	- 33 %
Soja	326	243	317	319	452	442	407	- 8 %	- 10 %
Pois	189	143	165	197	256	202	214	6 %	- 16 %
Féveroles	196	141	157	200	282	251	245	- 2 %	- 13 %

Source : FranceAgriMer

Les données présentées dans ce document concernent les prix consolidés à l'issue du deuxième trimestre de la campagne 2013/14. Il s'agit donc des transactions réalisées au cours de la période allant du **1^{er} juillet 2013 au 31 décembre 2013**.

Le démarrage de la récolte en maïs et en sorgho a conduit à une modification substantielle de leur prix moyen de campagne par rapport au calcul effectué au premier trimestre. Leurs prix d'achat reculent en effet à leurs plus bas niveaux depuis la campagne 2009/10, avec une diminution trimestrielle de - 78 euros sur le prix du maïs et de - 53 euros sur celui du sorgho.

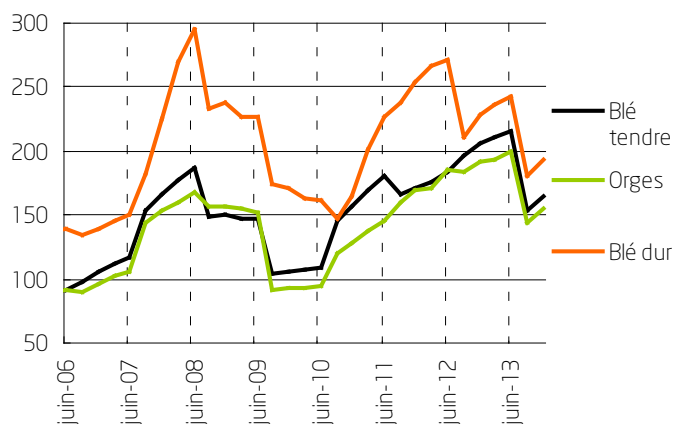
Au sein des autres céréales, les prix des blés et des orges évoluent parallèlement, les transactions de ce second trimestre conduisant à une réévaluation de 11 à 12 euros du prix de campagne moyen. Pour le seigle, l'avoine et le triticale, les prix payés aux producteurs n'enregistrent que des gains marginaux : + 4 euros au maximum sur le triticale.

Pour les céréales, les minima sont donc à présent relevés sur le maïs, à quasi parité avec l'avoine. Le recul des prix comparés aux niveaux de la campagne précédente se détériore fortement pour le maïs et le sorgho, mais se maintient presque inchangé pour les autres céréales. La dégradation des prix du maïs et du sorgho est également forte par rapport aux campagnes 2011/12 et 2010/11 : lors de la 1^{ère} consolidation, les prix de ces céréales étaient significativement supérieurs à ceux de ces campagnes, à même date. Ils accusent à présent un repli de, respectivement, - 23 et - 27 euros dans le cas du maïs et de - 14 et - 19 euros dans le cas du sorgho.

Au sein des oléoprotéagineux, les prix des féveroles et surtout du soja sont recalculés à la baisse par rapport à la 1^{ère} consolidation, le repli atteint 35 euros dans le cas du soja. D'une situation de bonus modéré par rapport au prix de 2012/13 au 1^{er} trimestre, le nouveau prix du soja, 407 €/t, est à présent inférieur de 45 euros à son niveau de décembre 2012.

En revanche, le tournesol, les pois et le colza profitent de revalorisations. Le colza, en particulier, gagne 22 euros. A 347 €/t, une tonne de colza s'échange 110 euros de moins qu'à mi-campagne 2012/13 et 52 euros de moins qu'à mi-campagne 2011/12.

Blés, orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Blé meunier

Les prix moyens à la production du blé tendre, du blé dur et des orges font l'objet de réévaluations similaires suite à l'intégration des transactions du deuxième trimestre. Ils sont ainsi majorés de 11 à 12 euros par rapport au calcul effectué à la fin du premier trimestre.

A mi-campagne, le prix moyen du blé tendre se porte ainsi à 164 €/t, soit 42 euros de moins qu'il y a un an et 7 de moins qu'il y a deux ans. Il conserve toutefois un bonus comparé aux prix à mi-campagne des récoltes 2008 à 2010, le bonus atteignant 59 euros par rapport au prix moyen 2009/10 provisoire au 31 décembre.

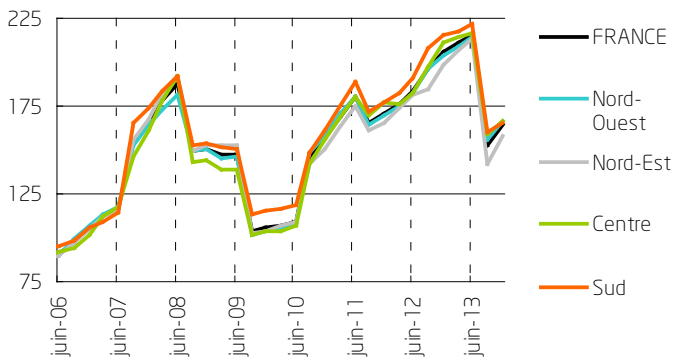
Depuis le début de cette campagne, le prix moyen à la production du blé tendre est comparable à celui relevé en 2007/08 (soit 154 €/t à la fin du 1^{er} trimestre et 166 €/t à la fin du 2^e trimestre).

Le regroupement du Nord-Est conserve les prix les moins attractifs, mais il a profité de la plus forte revalorisation (+ 16 euros, à 158 €/t), alors que le regroupement du Sud, qui bénéficiait au 1^{er} trimestre des prix les plus



élevés enregistre la plus faible progression (+ 6 euros, à 166 €/t). Ainsi, le différentiel de prix maximum entre deux regroupements interrégionaux se réduit de 18 à 9 euros, avec un maximum de 167 €/t relevé dans le regroupement du Nord-Ouest.

Blé tendre : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

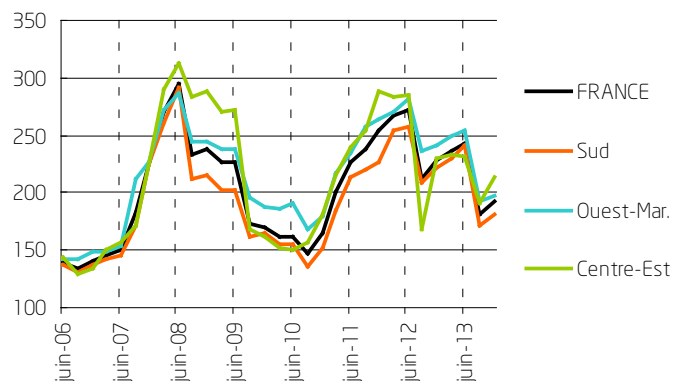
Blé dur

Le blé dur avait entamé cette campagne avec un prix payé au producteur comparable à celui relevé au début des campagnes 2009/10 et 2007/08. Cette configuration ne se maintient pas avec l'intégration des transactions du 2^e trimestre. Avec une augmentation de 12 euros par rapport à la consolidation du 1^{er} trimestre, le prix moyen provisoire pour 2013/14 s'établit à présent à 193 €/t.

A ce niveau de prix, le blé dur profite d'un bonus de 22 à 28 euros par rapport aux campagnes 2009/10 et 2010/11. En revanche, le prix actuel est à présent inférieur de plus de 30 euros à son niveau de 2007/08, 2008/09, 2011/12 (- 61 euros) et 2012/13.

Les prix à l'échelle interrégionale ont évolué de façon relativement hétérogène, entraînant un renforcement des écarts de prix, le différentiel de prix maximum entre deux regroupements atteignant à mi-campagne 32 euros (contre 22 euros lors de la précédente consolidation). Ainsi, le regroupement du Centre-Est a bénéficié d'une réévaluation de 22 euros de son prix moyen qui s'établit à présent à 213 €/t, un maximum. En revanche, le prix pratiqué dans l'Ouest-Maritime, au plus haut lors de la précédente consolidation, n'a gagné que 5 euros, à 198 €/t. Les minima demeurent relevés dans le Sud, à 181 €/t (+10 euros).

Blé dur : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

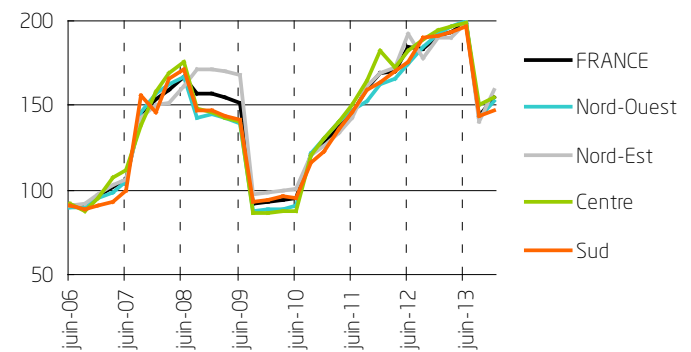
Orges

Le prix provisoire 2013/14 à mi-campagne des orges se porte à 155 €/t, majoré de 11 euros par rapport au prix provisoire calculé au 1^{er} trimestre. Comme pour le blé tendre, les orges s'échangent ainsi au même prix qu'en 2007/08. Le prix actuel est également comparable à celui à mi-campagne 2008/09.

En revanche, le repli sur un an atteint 36 euros et 14 euros sur deux ans. Les orges conservent un bonus sur les prix à mi-campagne des récoltes 2009 (+ 62 euros) et 2010 (+27 euros).

La hiérarchie des prix à l'échelle interrégionale s'est modifiée. Le regroupement du Nord-Est où les prix les moins attractifs avaient été relevés au 1^{er} trimestre enregistre à présent les maxima (159 €/t en moyenne) à la faveur d'une réévaluation conséquente (+ 18 €/t). A l'inverse, dans le regroupement du Sud, les prix sont pratiquement inchangés par rapport à la consolidation effectuée à la fin du 1^{er} trimestre et correspondent maintenant aux minima.

Orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



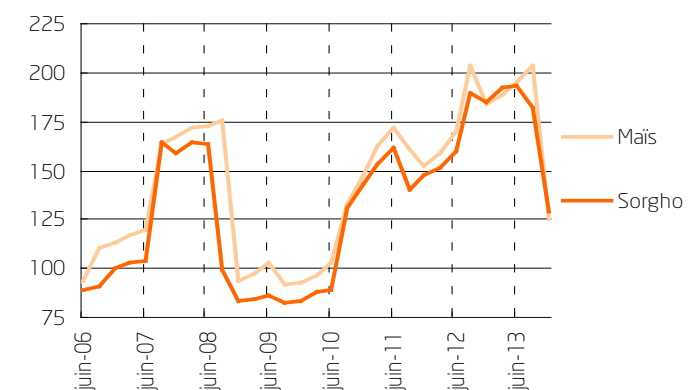
Source : FranceAgriMer

Maïs et sorgho

Le démarrage de la récolte pèse très fortement sur les prix du maïs et du sorgho qui tombent à leur plus bas niveau depuis la campagne 2009/10.

Le prix moyen du sorgho perd 53 euros par rapport à la consolidation effectuée au 30 septembre. Il se porte ainsi à 129 €/t, soit 56 euros de moins qu'il y a un an.

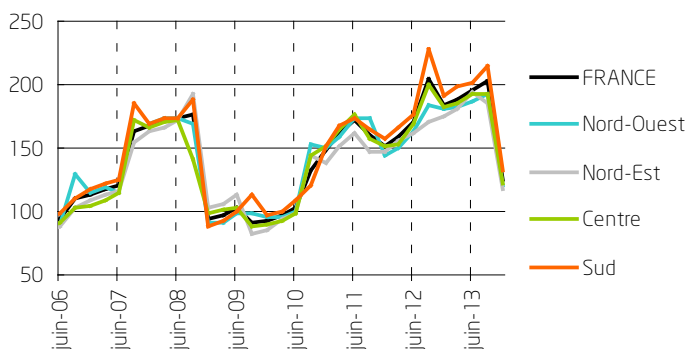
Maïs et sorgho : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Pour le maïs, la baisse de prix par rapport à la consolidation de septembre atteint -78 euros, une correction trimestrielle particulièrement importante, comparable à celle observée au 2^e trimestre de la campagne 2007/08. A ce stade de la campagne, le prix moyen payé au producteur pour 2013/14 se porte ainsi à 125 €/t, le plus faible parmi les espèces enquêtées et inférieur de 59 euros à son niveau d'il y a un an.

A l'échelle interrégionale, les prix se sont rapprochés, avec un différentiel maximum réduit de moitié sur le trimestre, à 15 euros. En effet, les diminutions les plus fortes (- 83 euros) ont concerné le Sud, qui profite des prix les plus élevés (132 €/t) et les plus faibles (- 67 euros) le Nord-Est où sont relevés les prix les plus bas (118 €/t).



Source : FranceAgriMer

Seigle, avoine et triticale

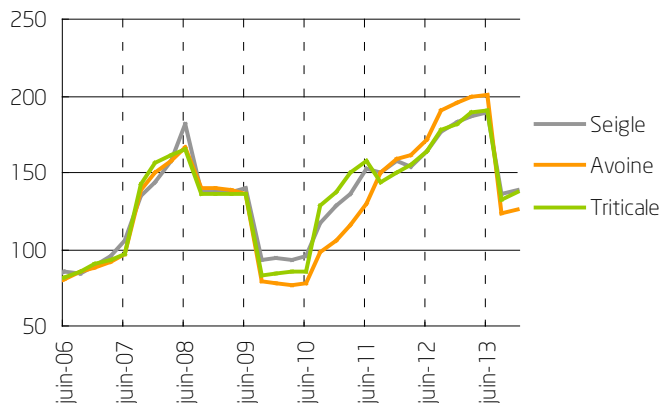
L'intégration des données du 2^e trimestre de campagne n'a pas modifié les prix provisoires de campagne de façon significative pour le seigle, l'avoine et le triticale, corrigés de + 2 à + 4 euros seulement.

Seigle et triticale s'échangent donc toujours à quasi parité, à 136 - 137 €/t, des prix équivalents à ceux observés à mi-parcours de la campagne 2008/09 mais également de la campagne 2010/11 dans le cas du triticale.

L'avoine, à 126 €/t, enregistre toujours la plus forte décote sur un an parmi les céréales : - 69 euros, soit - 35 %.

Les prix du triticale demeurent très homogènes d'un regroupement régional à un autre, avec un différentiel maximum qui se maintient à moins 10 euros, le regroupement du Sud conservant les prix les plus attractifs.

Seigle, avoine, triticale : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Les disparités sont un peu plus prononcées pour le seigle : l'écart de prix maximum entre deux zones régionales atteint 15 euros, le Nord-Ouest conservant le bénéfice de prix les plus élevés (149 €/t), le Centre enregistrant les minima.

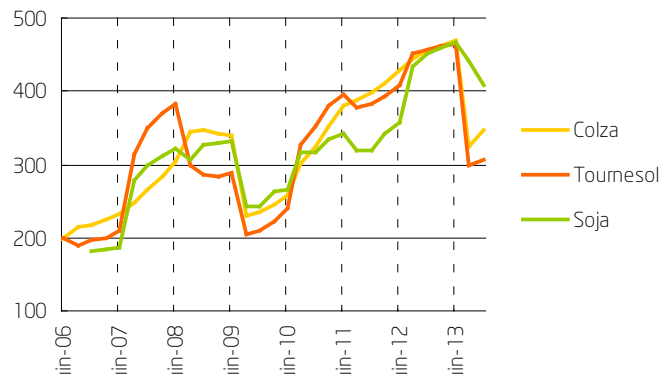
Les disparités régionales sont plus fortes sur les prix de l'avoine : 24 euros séparent les minima du Nord-Est (119 €/t) des maxima relevés dans le Sud (143 €/t).

Oléagineux

La prise en compte des transactions effectuées au 2^e trimestre introduit des modifications substantielles sur les moyennes de prix à la production des trois oléagineux enquêtés par rapport à la 1^{ère} consolidation.

Les calculs de prix effectués à la fin du 1^{er} trimestre avaient établi des moyennes particulièrement hétérogènes entre ces trois espèces au regard des précédentes campagnes. La nouvelle consolidation conduit à des moyennes de prix plus proches, à la faveur, essentiellement, d'un très net recul du prix moyen du soja qui perd 35 euros par rapport au 1^{er} prix provisoire. Le soja s'échange à présent contre 407 €/t. Ce niveau de prix à mi-campagne est le plus élevé constaté depuis la campagne 2006/07, à l'exception de l'année précédente, campagne de prix records pour toutes les espèces à l'exception du blé dur. Sur un an, le prix moyen du soja accuse en effet un retrait de 44 euros.

Colza, tournesol, soja : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

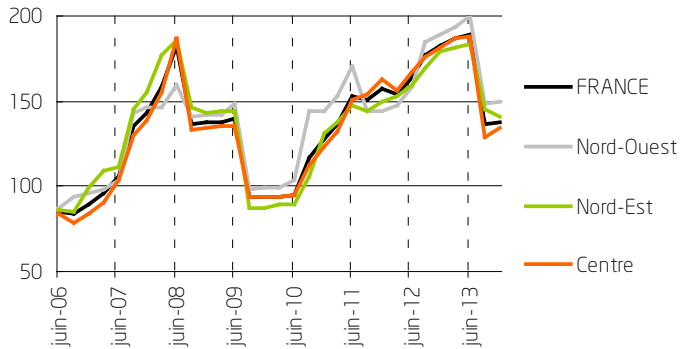
Le prix d'achat moyen provisoire du tournesol est en revanche réévalué de 7 euros, à 306 €/t. Il conserve une décote sur un an inchangée par rapport à la précédente consolidation : 152 euros. Ce prix est également inférieur à celui relevé à mi-campagne en 2011/12 (-75 euros) et 2010/11 (- 46 euros).

Le prix moyen provisoire 2013/14 du colza est réévalué de 22 euros par rapport au 1^{er} trimestre, à 347 €/t, soit la plus importante augmentation parmi les espèces enquêtées. A ce niveau de prix, le retrait se porte à - 110 euros sur un an et - 52 euros sur deux ans.

A l'échelle régionale, on observe une convergence des prix, l'écart de prix maximum passant de 25 à 15 euros. Les prix pratiqués dans le regroupement du Sud n'ont pas profité de la tendance générale à la revalorisation, avec une correction de seulement + 4 euros par rapport au 1^{er} trimestre. En revanche, dans le regroupement du Nord-Est qui enregistrerait à la 1^{ère} consolidation les prix les moins attractifs, le gain est le plus important (+33 euros), pour une moyenne à 347 €/t. La zone du Centre conserve les prix les plus élevés (352 €/t).



Colza : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Protéagineux

La prise en compte des données complémentaires du 2^e trimestre de campagne a inversé la tendance observée depuis la campagne précédente sur les pois et les féveroles : l'écart de prix s'était creusé régulièrement, les féveroles bénéficiant d'un bonus croissant. Le différentiel entre les pois et les féveroles recule ainsi de 49 euros sur le 1^{er} trimestre à 31 euros sur cette nouvelle consolidation, conjuguant recul du prix des féveroles et réévaluation du prix des pois.

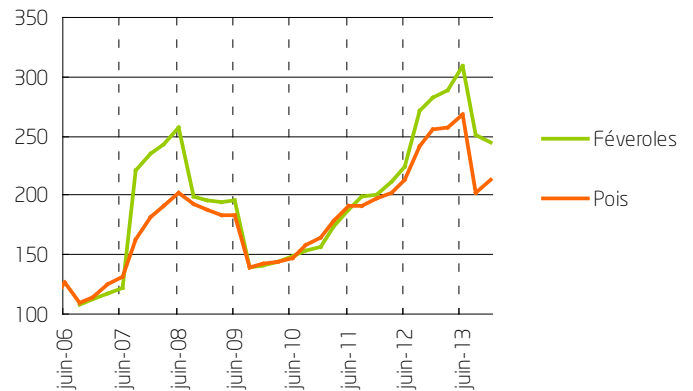
Le prix moyen provisoire de campagne des féveroles a en effet été révisé à la baisse de 6 euros par rapport à la consolidation du 1^{er} trimestre. Il se porte à présent à 245 €/t, soit 37 euros de moins qu'il y a un an.

A l'inverse, le prix moyen de campagne des pois a été réévalué de 12 euros avec l'intégration des transactions du 2^e trimestre. En moyenne, entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2013, une tonne de pois s'est ainsi échangée contre 214 euros, soit 42 euros de moins qu'il y a un an.

Les ajustements à l'échelle régionale ont permis un rapprochement des différents prix. Le regroupement du Centre, a ainsi profité d'un rattrapage (+ 18 euros), mais conserve le prix moyen le moins attractif, à 204 €/t. Les maxima concernent toujours le regroupement du Nord-Ouest, à 225 €/t.

A l'exception de la campagne précédente et comme le soja, les pois et les féveroles bénéficient ainsi des prix à mi-campagne les plus élevés enregistrés depuis 2006/07.

Féveroles, pois : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Méthodologie

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales et des oléoprotéagineux achetés par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Tous les trimestres, les Services territoriaux de FranceAgriMer calculent un prix à la production moyen régional par espèce depuis le début de la campagne. Ce calcul s'effectue à partir de la comptabilité (compte d'exploitation) d'un échantillon de 130 collecteurs représentatifs (tonnages collectés et valeurs des apports). Aucune distinction n'est faite entre les différents systèmes de transactions.

Il s'agit de prix consolidés et non pas de prix à un instant donné, ce qui permet donc de prendre en compte les compléments de prix apportés en cours de campagne. Ces prix s'entendent rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et après déduction des frais de séchage pour le maïs.

Rappel des régions enquêtées selon l'espèce

- **Blé tendre** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Blé dur** : Sud (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur), Ouest-Maritime (Pays de la Loire, Poitou-Charentes), Centre-Est (Centre, Rhône-Alpes)
- **Orges** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays-de-la-Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Avoine** : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Normandie, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Seigle** : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Triticale** : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Maïs** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Sorgho** : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Centre, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Colza** : Nord-Ouest (Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Centre, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Tournesol** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Soja** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes
- **Pois** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Féveroles** : Aquitaine, Centre, Champagne-Ardenne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie

Les prix payés au x producteurs - résultats de l'enquête trimestrielle pour le 2^e trimestre de la campagne 2013/14 / LES SYNTHÈSES de FranceAgriMer / édition 2014

FranceAgriMer / 12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex

tél. : +33 1 73 30 30 00 / www.franceagrimer.fr/ / www.agriculture.gouv.fr/ / Directeur de la publication : Éric Allain /

Rédaction : Direction Marchés, études et prospective / Service Bases d'information économique / Unité Enquêtes et données filières / Dominique Brulé

Conception et réalisation : FranceAgriMer, direction de la Communication et de l'information, studio PAO

Impression : atelier d'impression de l'Arborial / Fin de rédaction : mai 2014

Sources principales : FranceAgriMer - établissement national des produits de l'agriculture et de la mer

Crédits photos : FranceAgriMer / Droits réservés

© tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer / ISSN 2259 - 0161

